

Erasmus + : enseignement scolaire

(décrochage scolaire, compétences clés, coopération entre acteurs de l'éducation formelle et non formelle, échanges)

1. Mobilité des enseignants et personnels de l'enseignement général, technique et professionnel, de la maternelle au lycée :

- des missions d'enseignement dans un établissement scolaire européen
- des périodes de formation

Etablissement scolaire dépose un dossier de candidature pour les mobilités

De 2 jours à 2 mois

Si il existe une stratégie d'établissement

Dépôt des dossiers auprès de l'Agence Erasmus + début mars

2. Partenariats stratégiques :

- entre minimum 2 établissements scolaires de 2 pays autour d'une thématique, porté financièrement par chaque établissement
- entre minimum 2 collectivités de 2 pays, avec au moins 2 établissements et 2 organisations de l'éducation-jeunesse-formation-monde économique, porté financièrement par le coordinateur
- sectoriels (entre toute organisation privée ou publique de l'éducation-jeunesse-formation-monde éco) : mini 3 organisations de 3 pays
 - trans-sectoriels : idem

Projets de 2 à 3 ans

Dépôt des dossiers auprès de l'Agence Erasmus + fin mars

3.E-twinning : projets de coopération scolaire via les TIC

Pas de financement

Recherche de partenaire via la plateforme + outils et ressources pédagogiques adaptés

Ateliers de développement professionnel en ligne pour les enseignants

Possibilité d'e-twinning avec pays voisins (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, Ukraine, Tunisie)